

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 4 JUIN 2015

Personnes présentes : L'ensemble de l'équipe pédagogique Les représentants des parents d'élèves Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie	Personnes absentes (excusées) : Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire M. Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale Mme Schreyeck, médecin scolaire Mme Keiser Weber psychologue scolaire Mme Bocquet, M.Kunz Personnes absentes: Mme Paulus
---	---

La réunion débute à 18h20.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 10/04/15

1- Rectification du point 6: Service minimum d'accueil

Mme Fullenwarth fait remarquer que le droit d'accueil des élèves pendant le temps scolaire est devenu obligatoire depuis 2008 et non 2010. Elle poursuit en insistant sur le fait que lorsqu'un enseignant fait grève, le service minimum d'accueil ne prévoit normalement pas de restauration scolaire. Jusqu'à présent, les enfants présents un jour de grève et répartis dans les classes des enseignants non-grévistes, ont tout de même été acceptés dans la limite du raisonnable à la cantine. Mais cela peut alors poser des problèmes d'organisation car les repas de ces enfants ne sont alors pas prévus. Une maman propose que les jours de grève, les parents puissent appeler la mairie pour dire que leur enfant ira à la cantine.

Le terme « 2010 » sera remplacé par « 2008 » dans le compte rendu. Aucune autre modification du compte-rendu n'est apporté.

2- Tout le monde est satisfait de la nouvelle entrée des CP dans la petite cour par le portail protégé.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2. EFFECTIFS ET STRUCTURE PEDAGOGIQUE POUR SEPTEMBRE 2015

Un tableau qui prend en compte les inscriptions récentes et la structure pédagogique envisagée à la rentrée de septembre 2015 est remis aux participants. Avec l'ouverture d'une nouvelle classe bilingue (CM1) et donc la fermeture d'une classe ordinaire, nos classes monolingues seront particulièrement chargées. Le directeur fait remarquer toutefois que la moyenne des élèves par classe sera de 25,5 élèves par classe, chiffre encore éloigné d'une ouverture de classe.

M. Jaeger est surpris par la différence des effectifs entre la classe de double niveau CM1/CM2 (23 élèves) et les classes de cours simple CM1 (29 élèves) et CM2 (29 élèves). Il pense que l'on pourrait mettre plus d'élèves dans le double niveau. L'équipe éducative a fait ce choix intentionnellement, car un double niveau demande le double du travail pour l'enseignant. Cette surcharge de travail est compensée par un effectif moindre.

3. PROJET D'ECOLE : BILAN ET NOUVELLES PISTES

Un document qui récapitule les actions du projet d'école et des données chiffrées est donné à chaque participant (document en lien avec le conseil des maîtres du mardi 7 mars 2015).

Le directeur explique que le bilan intervient à la fin de l'actuel projet d'école, débuté en 2011, et qui a été rallongé d'une année. Le prochain projet bâti sur 3 axes: les programmes et le socle; les besoins particuliers des élèves; la continuité des parcours, se poursuivra jusqu'en 2018. La première partie du document rend compte de données sur les familles et les élèves eux-mêmes (effectifs, critères linguistiques, socio-professionnels); une deuxième partie évoque la continuité des effectifs des élèves entre les différents établissements: maternelle, élémentaire, collège.

Un court bilan est proposé action par action par le directeur. M. Martinez fait remarquer que les actions ne sont pas forcément spectaculaires. Leur but est de permettre aux élèves de trouver leur place dans l'école, de les aider à réussir dans les domaines fondamentaux (lire, écrire, compter), de les soutenir face aux difficultés spécifiques qu'ils peuvent rencontrer; de leur permettre de réussir par une ouverture sur le monde (allemand, EPS, culture).

(Se reporter au document de bilan).

4. AMELIORER LE VIVRE ENSEMBLE A L ECOLE REPUBLIQUE :ENQUÊTE SUR LE CLIMAT

- **Présentation de l'enquête sur le climat scolaire.**

L'enquête dont le principe a été accepté au précédent conseil est présentée à la lecture des participants. Elle a été rédigée d'abord par M. Ghedir qui est parent d'élève et chercheur dans ce domaine sur les propositions de l'école. Ce questionnaire a été remanié ensuite en conseil des maîtres (15/05/15).

M. Martinez précise que la passation sera assurée de manière neutre, comme il l'avait été annoncé à la dernière réunion, par l'équipe mobile de sécurité qui dépend de la Direction académique et qui est particulièrement habilitée à ce type de tâche.

Le projet est relu. La relecture entraîne des débats et des modifications.

Questions 3 et 4 :

Beaucoup de questions se posent : Quelle est la différence de nuance entre « pas bien du tout » et « pas très bien »? Pourquoi y-a-t-il 5 réponses possibles ? Pourquoi cela commence-t-il par des réponses négatives ? Est-ce que ça ne va pas induire des réponses négatives ? L'enfant va sûrement répondre selon son humeur ? Ce questionnaire est-il adapté à des enfants d'école élémentaire ?

Une maman propose que l'on teste d'abord sur quelques enfants afin de choisir la bonne formulation.

Le conseil décide finalement de proposer à la question 4 les mêmes réponses qu'à la question 3.

Questions 12 et 13 :

« Je me sens en sécurité partout » Faut-il le mettre au début ? L'enlever ? Si l'enfant répond déjà : « Tout le temps » à la question 12, ce n'est peut-être pas nécessaire de le laisser.

Faut-il l'isoler ?

Le conseil a décidé de revoir la mise en forme de cette question afin que ce soit plus lisible pour les enfants. Il faudrait aligner les cases à cocher.

Questions 19 et 20

Le conseil a décidé d'ajouter aux deux questions : Depuis le début de l'année scolaire, as-tu été obligé « par un camarade »[...]

Question 25

Rajouter une case réponse : autre (à préciser)....

Question 28 Doit-on remplacer le mot « rejeté » ? par le mot « incompris » ? « ignoré » ? « mis de côté » ?

Le conseil a décidé finalement que non.

Qu'allons-nous faire des résultats de ce questionnaire ? Il faudra réagir par rapport aux résultats.

Ce questionnaire sera proposé aux élèves à la fin juin de cette année.

- **Améliorer le vivre ensemble en récréation**

L'équipe éducative a décidé lors du dernier conseil des maîtres (15/05/15) de mettre en place deux services de récréation. Le but est d'améliorer les conditions de surveillance et de diminuer le nombre de conflits en réduisant le nombre d'élèves dans la cour au même moment. Il s'agit aussi de préparer le chantier qui débutera bientôt dans notre école.

9H55-10H15 : Récréation des CP (petite cour) et des CE1/CE2 (grande cour)

10H20-10H40 : Récréation des CM1/CM2 (grande cour)

Il faudra faire ensuite un bilan.

- **Sonnerie**

Pour la nouvelle rentrée scolaire, en lien avec le changement d'horaires de la récréation et avec le projet d'amélioration du vivre ensemble, les enseignants insistent auprès de la mairie sur la nécessité de l'installation d'une nouvelle sonnerie! La sonnerie actuelle est très agressive. Sa puissance en décibels est sans doute à la limite du préjudiciable pour les facultés auditives des élèves.

- **Formation des élèves médiateurs**

Les enseignants ont reçu une formation le 11 et le 19 mai derniers. A la rentrée, ce sera au tour des élèves, à compter du retour des vacances d'automne, de recevoir cette formation.

2 élèves volontaires par classe, du CE1 au CM2, seront formés afin de pouvoir gérer les petites disputes. Ils ne seront ni des juges ni des adjoints des enseignants de surveillance, qui auront toujours à régler les conflits importants. Il s'agit bien de la résolution de petites disputes, solubles en un délai très court. Ils n'auront pas d'uniforme et pourront jouer toutefois comme les autres.

Mme Neff explique qu'il y aura 3 temps dans la formation :

1. Qu'est-ce qui provoque une bagarre et quel est le rôle d'un médiateur?

2. Analyse des médiations : ce qui a été facile/difficile, Jeux de rôles, initiation au « message clair ».

3. Pratiquer : Comment poursuivre le cheminement ?

En tout, 10 classes recevront cette formation durant quatre périodes, à raison de 2 élèves par classe et par période, soit 80 élèves de l'école sur 310/315 (un élève sur 4).

5. NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

La représentante de la mairie, Mme Fullenwarth, explique que l'organisation des NAP s'est améliorée tout au long de l'année et que les enfants ont bien adhéré aux activités. Il y a eu une seule exclusion pour un problème d'indiscipline. 77% des enfants de notre école ont pu bénéficier de l'activité.

Ces activités sont gratuites grâce à une aide de l'Etat. La poursuite du versement de cette aide dépend du Projet éducatif territorial (PEDT) dont la rédaction est actuellement en phase terminale. Ce projet a été présenté à la réunion de la Commission éducation le 28/05/15, en présence de l'inspecteur de circonscription qui a marqué d'ores et déjà un avis favorable pour le projet de Bischheim.

Mme Fullenwart puis Mme Janton expliquent que le PEDT est un contrat moral avec la ville qui permet d'obtenir une subvention de l'Etat pour ces activités. La 1^{ère} année, toutes les communes ont pu bénéficier de cette aide sans contrôle, ce qui n'est plus le cas pour l'avenir.

Pour donner une idée, cette année, le coût des NAP a été de 160 000 euros, l'Etat a donné : 148 000 euros.

Si l'accord est donné, l'aide sera allouée pour une période de 3 ans jusqu'en 2018.

Le PEDT fixe le cadre pour toutes les activités et permettra de faire participer davantage le tissu associatif de Bischheim et faire découvrir des activités que les enfants ne connaissaient pas

Il est prévu l'an prochain de poursuivre les activités qui ont eu du succès ou qui ont un lien avec le projet d'école (éco citoyenneté, activités culturelles)

Il est prévu de créer une chorale inter-écoles, ouverte à 15 élèves de tous les niveaux par école, deux fois par semaine de 16H à 17H15. Le transport est en car pour l'école Pruneliers et At Home. La chorale sera dirigée par un professeur de l'Ecole de Musique.

Mme Janton, qui était présente à la réunion du 28 mai dernier, présente le bilan des NAP du point de vue des parents d'élèves. Il y a eu un problème de places car l'offre a toujours un nombre de place limité. Les parents auraient voulu que leurs enfants participent plus aux NAP et ce n'était pas toujours possible cette année. Il y a eu également des problèmes au moment des inscriptions.

6. EXTENSION DE L'ECOLE

Suite à l'appel d'offre de la mairie pour l'extension de notre école, 59 candidats ont présenté des dossiers avec des réalisations et des projets en lien avec l'appel. 3 candidats ont été retenus lors de la réunion du jury du 2/12/14.

puis lors du jury du 23/04/15, une équipe a été sélectionnée. Il s'agit de l'agence Chevallier et Garuchet.

La démolition des bâtiments extérieurs actuels pourrait débuter en décembre 2016. Le chantier lui-même pourrait commencer aux vacances de printemps 2017. Il y aura des nouvelles structures pour remplacer les préfabriqués actuels pendant la période de transition. Les travaux devraient durer jusqu'en août 2017. La cour sera réduite pendant cette période.

7. EVENEMENTS

- Football: les classes de CM1 Léonhart et de CM2 Ollivier ont gagné le tournoi de circonscription.
- La classe de CE1CE2 bilingue a gagné le 1er prix du Printemps de l'écriture (langue allemande) dans le domaine de l'écriture poétique avec leur livre de poèmes (Elfchen) sur les pierres « Poetische Steinsammlung ». Le directeur félicite Monika Beiger pour la qualité de ce travail.
- Les CM2 ont participé à plusieurs projets: un partenariat avec la maison de retraite « La Voûte étoilée »; un projet avec le collège sur le prix de la nouvelle avec rencontre d'auteur (Mathis) et jury le 12 juin.
- 3 classes ont participé à l'opération Fermes ouvertes: CE2CM1 Lauth, CM1 Léonhart et CLIS Chamaly.

8. DEPARTS

Mme Lauth et Mme Turquois nous quittent à la rentrée. Le directeur les remercie pour leur implication dans l'école et la qualité de leur travail.

Mme Scherrer nous quitte aussi. Nous la remercions pour sa présence, son aide et toute l'énergie qu'elle a donnée aux différents événements et projets de notre école.

secrétaire de séance: Alexia Segelle

compte rendu rédigé par P. Martinez le 09/06/15, relu le 13/06/15 par A. Segelle